



CFDT-Culture

12, rue de Louvois

75002 PARIS

Tél. : 01 40 15 51 20

Fax : 01 40 15 51 22

www.cfdt-culture.org

cfdt@culture.gouv.fr

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU VENDREDI 8 FEVRIER

RGPP première réunion du groupe de travail sur les musées entre les organisations syndicales et le Cabinet du Ministère

Ce vendredi 8 février les organisations syndicales étaient reçues par le cabinet de la ministre, accompagné de Mme Mariani-Ducray, directrice des Musées de France et de Mr Grenon, administrateur de la RMN. Cette réunion, la première d'une série de trois présentées par l'administration comme « des rencontres de travail », avait pour objet, « l'hypothèse du rattachement de tout ou partie des musées nationaux SCN à la Réunion des Musées nationaux ».

En préambule à toute discussion sur le rattachement des SCN à la RMN, les organisations syndicales ont demandé aux membres de l'administration de clarifier une réforme qui reste encore très floue et de bien vouloir exposer les raisons de cette réorganisation de la DMF et de la RMN, en rappelant au cabinet du ministre, que toutes les hypothèses envisagées auraient un impact très fort sur le devenir des agents des établissements concernés (DMF, SCN, RMN, CMN) et qu'il n'était pas question d'évacuer ces problématiques.

C'est ainsi que les deux heures prévues pour cette réunion de travail ont été occupées à essayer de comprendre les motivations d'une administration, qui se retranche systématiquement derrière la feuille de route du Président de la république et la nécessité de rationaliser le fonctionnement de l'état.

Ainsi, apparaissent distinctement quelques constantes :

- 1 - Une DMF recentrée sur ses missions ne peut être qu'une DMF sans SCN (sic.)
- 2 - Le passage des SCN sous contrôle de la RMN serait l'assurance d'une mutualisation plus efficace des moyens et un gage de développement de ces établissements.
- 3 - L'expérience du Louvre a montré que « la transformation d'un musée national en EPA est un gage de succès et une chance ».
- 4 - Il n'est pas question de toucher au statut des personnels titulaires de droit public « la seule contrainte imposée par la présidence de la république étant le non remplacement d'un fonctionnaire sur deux ».

Mais rien de tout cela n'a été démontré, Mr Tardieu allant jusqu'à dire que « le cabinet ne faisait pas sien le chiffre de 8 millions d'économie avancé par Mr Grenon, à qui il sera demandé de s'expliquer sur celui-ci »... De même, de la RMN, de la filialisation, du changement de statut des SCN, de l'avenir des personnels contractuels (de droit public et privé) et des vacataires, il n'a pas été question. Les réponses aux demandes des organisations syndicales l'ont restées encore floues, trop floues. On note d'ailleurs que cette administration ne cesse de se contredire : Si la transformation en EPA est un gage de succès qu'en est-il donc des difficultés financières que connaît actuellement le musée Guimet (EPA) ? Si les SCN souffrent d'un manque d'autonomie alors quel besoin de les passer sous contrôle de la RMN (qui ressemble de plus en plus à une DMF travestie) ? La RMN serait un gage d'efficacité par la mutualisation des moyens, mais cela n'était-il pas le rôle de la RMN avant que lui soit retiré des établissements comme le Louvre, Orsay, Versailles ?

A noter tout de même les excuses présentées par Mr Tardieu à l'ensemble des personnels choqués par ses mots du 1^{er} février.

En conclusion, force est de constater qu'il n'est pas sorti grand chose de concret de cette réunion, Si ce n'est l'impression plus forte encore « d'être mené en bateau » et d'être face à une administration aussi sceptique que nous le sommes sur les raisons de cette réorganisation, Mr Grenon semblait être le seul à s'enthousiasmer sans fard à l'idée de ses futures responsabilités.

La CFDT-Culture, forte de son engagement démocratique participera aux réunions à venir sur le sujet de la RGPP et vous en fera le compte rendu. Elle affirmera devant l'administration sa défense constante de tous les personnels du ministère quel que soit leur statut ainsi que le respect des missions d'un service public de qualité.

A Paris, le 11 février 2008